

MULTINATIONALES RESPONSABLES

Feuille d'information pour les parlementaires
Session d'été 2024

DÉVELOPPEMENTS AU NIVEAU INTERNATIONAL

- Adoption de la directive européenne sur la responsabilité des multinationales (CSDDD)
- Interdiction des produits issus du travail forcé et directive sur la criminalité environnementale

SUISSE

- La politique et l'économie demandent la responsabilité des multinationales en Suisse

ÉTUDES DE CAS

- Du café de Syngenta provient de fermes aux conditions de travail proches de l'esclavage
- Travail des enfants pour le chocolat de Lindt & Sprüngli
- Mesures de sécurité absentes d'une « mine modèle »



La directive européenne sur la responsabilité des multinationales (CSDDD) définitivement adoptée

Le 24 mai 2024, le Conseil des ministres de l'Union européenne a adopté la nouvelle directive européenne sur la responsabilité des multinationales (Corporate Sustainability Due Diligence Directive CSDDD). La directive entrera en vigueur cet été et les États de l'UE ont deux ans pour la transposer dans leur droit national.

Ainsi, les entreprises dont le siège se trouve dans un pays de l'UE, qui comptent plus de 1000 emplois et dont le chiffre d'affaires dépasse 450 millions d'euros seront tenues de respecter les droits humains et les normes environnementales dans leurs activités commerciales (plus de détails à la page suivante).

Large soutien en Europe

Au cours des discussions sur la nouvelle directive de l'UE, de nombreuses entreprises se sont exprimées publiquement pour soutenir les nouvelles règles en matière de responsabilité des multinationales. Parmi ces entreprises figurent des enseignes connues telles que H&M, Lidl, Aldi, Unilever, BAYER, Volvo, Scania, adidas, Danone, Ferrero, Mutti, Nokia, Electrolux, Lego ou L'Oréal ainsi que plusieurs PME et associations de PME.

La version finale de la directive a obtenu le soutien de représentant-e-s de tous bords politiques : au Parlement, le texte a été adopté le 24 avril par une nette majorité de 374 voix contre 235 ; au Conseil des ministres, une majorité des États, représentant ensemble plus de 65 % de la population de l'UE, a voté en faveur de la directive. Des États comme la Suède, qui étaient au départ critiques à l'égard de la directive, ont même fini par se rallier au compromis. Il y a eu plusieurs abstentions, mais aucun pays n'a finalement voté contre.

A fair and sustainable future for people and planet

With the CSDDD, the European Union is set to make the largest businesses on the single market future-proof. The European political institutions have shown leadership and carefully consulted with relevant stakeholders. The outcome of this process is a law that creates a level playing field. It fosters collaborative approaches on sustainability between business partners.

We, large companies, SMEs and networks, are already jointly working towards this future every day. Because respecting people and the planet is the only way of doing business properly. It is part of our companies' value proposition. We believe taking responsibility and stepping up to the challenge is part of genuine entrepreneurship and corporate citizenship.

The CSDDD is substantially aligned with the international standards on Responsible Business Conduct. This makes it credible and its implementation manageable. At the same time, it is ground-breaking as it makes due diligence mandatory for companies that are in scope across the EU. This will raise the level of ambition, which is urgently needed.

We support the CSDDD and call on European decision makers to do so as well.

Business Statement UE, mai 2024

Bruxelles, 15 marzo 2024

Chiediamo al Governo italiano di sostenere l'adozione della Direttiva sul Dovere di Diligenza delle Imprese ai Fini della Sostenibilità

Net dicembre 2023 Parlamento e Consiglio Europeo hanno concluso la loro lunga serie di negoziati, i cosiddetti triloghi, per concordare un testo per la Direttiva sul Dovere di Diligenza delle Imprese ai Fini della Sostenibilità (CS3D). Tale norma chiederebbe alle imprese di grandi dimensioni di adottare misure ragionevoli di prevenzione, mitigazione e gestione (dovuta diligenza) delle violazioni dei diritti umani e dell'ambiente, lungo tutta la catena del valore. Tale

Business Statement Italie, mars 2024



Pour voir tous les Business Statements

Les éléments de la directive européenne sur la responsabilité des multinationales

Devoir de vigilance

Les multinationales doivent veiller à ne pas violer les droits humains et les normes environnementales dans le cadre de leurs activités commerciales. Cela concerne par exemple l'achat de matières premières ou la distribution de pesticides hautement toxiques.

Surveillance

L'UE prévoit la mise en place, dans chaque État membre, d'une autorité de surveillance indépendante qui contrôle le respect des obligations prévues par la directive et qui, en cas d'infraction, peut ordonner le rétablissement de l'ordre légal et/ou infliger des amendes proportionnelles au chiffre d'affaires.

Obligations en matière de climat

Les multinationales doivent élaborer et mettre en œuvre un plan visant à concilier leurs activités avec les objectifs de l'Accord de Paris. Ce plan devra tenir compte des émissions directes comme indirectes.

Dispositions relatives à la responsabilité

Si une violation du devoir de vigilance entraîne un dommage, les victimes doivent avoir la possibilité de demander des réparations à la multinationale concernée. Dans certains cas, l'UE prévoit également une responsabilité pour les dommages causés par les fournisseurs.

Interdiction des produits issus du travail forcé et nouvelle directive sur la criminalité environnementale

Parallèlement à la directive transversale sur la responsabilité des multinationales (CSDDD), l'UE est en train d'introduire une série d'autres devoirs de vigilance pour les entreprises dans certains secteurs spécifiques. L'objectif est de tenir éloignés du marché intérieur de l'UE les produits qui contribuent à la déforestation ou qui contiennent des matières premières extraites dans des conditions inhumaines (cf. feuille d'information de la session d'hiver 2023).

L'UE est sur le point d'adopter un nouveau règlement interdisant les produits issus du travail forcé sur le marché européen. De tels produits doivent être saisis à la frontière par les autorités douanières ou, s'ils circulent déjà sur le marché, être confisqués.

De plus, le Conseil de l'UE a adopté, le 26 mars 2024, une révision de la directive sur la criminalité

environnementale. Le nouveau texte prévoit, pour les particuliers et les entreprises, de lourdes peines d'emprisonnement et des amendes en cas d'atteintes graves à l'environnement telles que le commerce illégal du bois ou l'utilisation prohibée de produits chimiques. Élément particulièrement intéressant à relever à cet égard, l'UE prévoit explicitement la possibilité pour un État membre de poursuivre un crime environnemental en dehors de son territoire, lorsque « l'infraction a été commise au profit d'une personne morale établie sur son territoire. »

Plus d'informations:



Les milieux politiques et économiques veulent une responsabilité des multinationales en Suisse

L'adoption finale de la nouvelle directive européenne sur la responsabilité des multinationales a trouvé écho en Suisse auprès de différents milieux qui se sont exprimés en faveur d'une reprise rapide de cette réglementation.

Réunissant plus de 150 personnalités politiques cantonales et nationales de tous les partis ainsi que de nombreuses entreprises, l'« Appel pour une responsabilité des multinationales alignée sur le niveau international » a demandé, le 1^{er} juin 2024, dans La Tribune de Genève et 24Heures, que le Conseil fédéral présente rapidement un projet visant à débloquer le dossier de la responsabilité des multinationales.

La Communauté d'intérêt du commerce de détail (Coop, Migros, Denner) s'est elle aussi clairement exprimée, dans les colonnes du Blick (24 avril 2024), en faveur d'une réglementation en Suisse qui serait alignée sur celle de l'UE, et ce pour « éviter les doublons et élaborer une législation cohérente, garantissant ainsi la sécurité juridique. »

La Suisse à la traîne

Alors que l'UE a adopté, en 2014 déjà, une directive obligeant les entreprises à établir des rapports sur la durabilité, les entreprises suisses ne sont tenues de publier de tels rapport que depuis ce printemps. Mais comme ces obligations en matière de reporting ont fait l'objet en 2022 d'une mise à jour dans l'UE (directive CSRD), la Suisse doit déjà procéder à leur adaptation, que le Conseil fédéral prévoit de mettre en consultation cet été.

Dans son interpellation 23.4388, la conseillère aux États Isabelle Chassot (Le Centre/FR) a soulevé la question de savoir si le Conseil fédéral ne préférerait pas combiner la révision des obligations en matière de reporting avec une possible reprise de la directive européenne sur la responsabilité des multinationales (CSDDD). Cela permettrait aux multinationales concernées de ne devoir s'adapter qu'une seule fois aux nouvelles règles et créerait rapidement de la clarté et de la sécurité juridique. Mais le Conseil fédéral renonce à un projet combiné et continue à repousser la discussion sur la responsabilité des multinationales, contribuant ainsi à ce que la Suisse devienne bientôt le seul pays en Europe sans une telle responsabilité.

Nouvelle initiative pour des multinationales responsables

Comme elle l'a déjà annoncé fin novembre 2023, la Coalition pour des multinationales responsables est en train de préparer le lancement d'une nouvelle initiative, afin que le Conseil fédéral ne puisse plus repousser le dossier aux calendes grecques. L'initiative devrait être lancée ces prochains mois.

Plus d'informations sur l'Appel pour des multinationales responsables:



Agefi, 1 juin 2024



Tribune de Genève, 1 juin 2024

Syngenta : du café provenant de fermes aux conditions de travail proches de l'esclavage

Les cas de violations graves des droits humains sur les fermes à café au Brésil sont connus depuis des années. Comme le montre une nouvelle enquête, la multinationale agrochimique suisse Syngenta, via sa filiale Nutrade Commercial Exportadora Ltd, est fortement impliquée dans le commerce de ce café problématique.

En effet, la multinationale s'est procuré à de nombreuses reprises du café de fermes aux conditions de travail décrites par les autorités brésiliennes comme « proches de l'esclavage ». Les travailleuses et travailleurs – parmi lesquels figuraient des mineurs – n'avaient en partie pas de contrat, étaient sous-payés et ne disposaient souvent pas de l'équipement de protection prescrit par la loi. Ils étaient en partie logés dans des conditions des plus précaires sans accès à l'eau potable ni à des toilettes. Ce qui est particulièrement choquant, c'est que Syngenta n'a, dans certains cas, même pas réagi quand les problèmes sur les fermes ont été découverts.



Plus d'informations:



Blick, 3 février 2024

Travail des enfants pour le chocolat de Lindt & Sprüngli

Le travail des enfants dans la production de cacao est un problème répandu. Une étude de l'Université de Chicago datant de 2020 a révélé qu'environ 1,5 million d'enfants travaillent dans la production de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana. Bien que l'industrie du chocolat promette depuis des années de s'engager contre le travail des enfants, il y a eu peu de changements jusqu'ici. En janvier dernier, des recherches de l'émission de la SRF « Rundschau » ont montré que du cacao issu du travail des enfants finissait aussi chez la multinationale suisse du chocolat Lindt & Sprüngli et son fournisseur genevois ECOM, l'un des plus importants négociants de cacao au monde.

Alors que les vidéos de promotion de Lindt & Sprüngli présentent la lutte contre le travail des enfants comme une « priorité absolue » et que, sur cent contrôles, la multinationale aurait, selon ses indications, découvert un seul cas impliquant du travail d'enfants, l'émission « Rundschau » brosse un tout autre tableau : les reporters sont tombés à plusieurs reprises sur des enfants,



SRF / Rundschau, 10 janvier 2024

dont certains tout juste en âge d'aller au jardin d'enfants, qui transportaient de lourdes cabosses sur les plantations de cacao.

Plus d'informations:



D'importantes mesures de sécurité absentes d'une « mine modèle »

En mai 2023, 27 travailleurs ont tragiquement perdu la vie lors d'un grave accident dans la mine d'or « La Esperanza » à Yanaquihua, au Pérou. Un incendie avait éclaté dans l'une des galeries. Comme la totalité du minerai est livrée à Metalor, la raffinerie suisse d'or devrait garantir que l'exploitation respecte les standards fondamentaux de sécurité. Mais selon un rapport d'enquête des autorités péruviennes publié début 2024, les sociétés ayant acheté de l'or de la mine, que ce soit Metalor, UBS ou différentes multinationales suisses du secteur de la joaillerie, ne semblent pas s'être préoccupées des risques graves de sécurité : ainsi, la mine ne disposait pas de système d'alarme ni de plan d'évacuation. Aucun panneau n'indiquait les sorties de secours, les abris étaient équipés de manière insuffisante, et des explosifs traînaient dans les puits. Le fait que la Swiss Better Gold Initiative ait pu conclure que la mine péruvienne était particulièrement durable reste plus que douteux.



Plus d'informations:

LA LIBERTÉ

Au Pérou, des firmes suisses se sont approvisionnées en or auprès d'une mine à la sécurité défaillante

Une certification de pacotille

Un rapport affirme que l'incendie d'une mine souterraine financièrement par Berne, était évitable. Une coalition appelle à changer la loi.

Métaux précieux Une galerie en feu ce soir 27 travailleurs qui perdent la vie. Un malheur sans précédent dans le monde entier. La raffinerie suisse de la Esperanza, financièrement soutenue par la Suisse, ne disposait pas de système d'alarme ni de plan d'évacuation. Aucun panneau n'indiquait les sorties de secours, les abris étaient équipés de manière insuffisante, et des explosifs traînaient dans les puits. Le fait que la Swiss Better Gold Initiative ait pu conclure que la mine péruvienne était particulièrement durable reste plus que douteux.

En mai dernier, 27 mineurs ont périés, la vie lors d'un grave accident dans une mine d'or au sud du Pérou. *Reportage, auteure*

Revue de presse La Liberté a publié un article sur l'accident minier au Pérou, soulignant les défaillances de sécurité et les implications pour les investisseurs suisses. L'article mentionne que la mine n'avait pas de système d'alarme ni de plan d'évacuation, et que des explosifs étaient présents dans les puits. Il appelle à une meilleure réglementation et à une plus grande transparence de la part des entreprises suisses impliquées.

Appareillement, personne n'a fait de contrôles dans la mine

Juliette Müller

Le Matin Dimanche

Une tragédie minière au Pérou rejait en Suisse

OR Un rapport affirme que l'incendie d'une mine souterraine financièrement par Berne, était évitable. Une coalition appelle à changer la loi.

C'est un pavé qui a atterri sur notre bureau. Le dernier rapport sur l'accident dans la mine péruvienne La Esperanza fait 200 pages. Nous avons pu le consulter en premier. Et si nous en parlons, c'est que des milliers de personnes ont été impliquées. Le 6 mai 2023, un incendie se déclenche dans cette mine du sud du Pérou. Vingt-sept personnes meurent. Le nouveau rapport, commandé par l'autorité régionale de l'énergie et des mines d'Arequipa, met en évidence de graves lacunes de sécurité. Le personnel n'était pas suffisamment formé. Aucun exercice d'évacuation n'avait été effectué, que ce soit pour un éboulement, un incendie ou une inondation. Les issues de secours étaient mal indiquées, les systèmes de protection contre les intrusions - extincteurs, sable ou chiens - insuffisants, détonateurs et charges explosives étaient entreposés sans aucune mesure de sécurité.

La nuit du drame, la communication a fait défaut: il y a eu des ordres et des contre-ordres, des feux à été momentanément éteints sans préavis. Des mineurs n'ont reçu l'ordre d'évacuer que trop tard, d'autres ont été la fumée et les gaz étaient accumulés. Les autres du rapport classent l'accident comme prévisible. Donc évitable.

Le lien avec la Suisse? La mine est financée par le Secorist d'Etat à l'économie (SECO) qui a déjà investi plus de 17 millions de francs depuis 2013.

Belges? Les autres du rapport classent l'accident comme prévisible. Donc évitable. La sécurité des mineurs et leurs conditions de travail ne sont pas assurées. Une loi efficace sur la responsabilité des multinationales est nécessaire. Le rapport pourrait être les soutiens belges? Les autres du rapport classent l'accident comme prévisible. Donc évitable. La sécurité des mineurs et leurs conditions de travail ne sont pas assurées. Une loi efficace sur la responsabilité des multinationales est nécessaire. Le rapport pourrait être les soutiens

Vingt-sept mineurs sont morts le 6 mai 2023. *INA*

Berne, la Esperanza faisant partie des projets soutenus par la Swiss Better Gold Initiative, financée par le Secorist d'Etat à l'économie (SECO) qui a déjà investi plus de 17 millions de francs depuis 2013.

La Liberté, 30 janvier 2024

Le Matin Dimanche, 14 Janvier 2024

Impressum

Cette fiche d'information est publiée par la Coalition pour des multinationales responsables et fournit des informations sur les développements actuels dans le domaine de l'économie et des droits humains. La Coalition réunit plus de 80 organisations de défense des droits humains, de l'environnement et de la coopération au développement.

COALITION POUR DES MULTINATIONALES RESPONSABLES
 Monbijoustrasse 31, case postale, 3001 Berne
 031 390 93 36
 info@responsabilite-multinationales.ch
 www.responsabilite-multinationales.ch

Feuille d'information pour les parlementaires

Session d'été 2024